



La Mairie



Horaires d'ouverture :

Le lundi de 9h15 à 12h00

Le mardi de 17h00 à 19h30

Le mercredi de 9h15 à 12h00

Le vendredi de 9h15 à 12h00



Nouveau numéro de téléphone



Tél : 03 82 87 03 24

Et adresse Mail



mairie@veckring-helling.fr



Vendredi 18 septembre

Venez presser vos pommes

Sur le parking de l'école Maternelle

Prenez rendez-vous au 06 99 65 74 54



Les Lundis 28 septembre

et 7 décembre

Salle Socioculturelle
Don du Sang



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR
DONNEZ VOTRE SANG !

Chères Véckringeoises et Hellingeoises, chers Veckringeois et Hellingeois,

Pour ne pas s'écarter du caractère neutre et informatif qu'il se doit d'appliquer en période électorale et considérant la période de l'état d'urgence sanitaire instauré pour lutter contre l'épidémie covid-19, la parution de notre journal local « L'Essentiel » a été suspendu pendant 1 an.

Tout d'abord, « Merci » à mes concitoyens. J'ai repris mes fonctions de Maire pour un nouveau mandat qui nous mènera jusqu'en 2026.

Toute l'Equipe Municipale se joint à moi pour vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée en nous donnant les clés de Veckring-Helling pour les 6 années à venir. Nous nous efforcerons, malgré ces temps qui s'annoncent compliqués, à suivre le programme électoral que nous vous avons présenté lors de notre campagne.

En effet, en cette période trouble avec l'épidémie de coronavirus, la Covid-19, en l'absence de traitement, la meilleure des protections pour vous et pour vos proches est de respecter les mesures barrières et de distanciation physique. En complément, portez un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée.

Revoici donc ce document communal de communication mis en place il y a 6 ans, qui était l'un de notre unique moyen de correspondance locale, où nous avons bien évolué dans ce domaine, en créant :

- un site internet « www.veckring-helling.fr » ; vous y trouvez toutes les informations concernant notre commune, dont les comptes rendus des séances de Conseil Municipal
- une application appelé « PanneauPocket », chargeable gratuitement sur votre Smartphone et tablette, relayant les toutes dernières informations et alertes.

Considérant que ces moyens de communication permettent la circulation d'indications qui vous sont utiles, ce bulletin Municipal vous paraîtra dorénavant tous les 6 mois.

Y seront retracés, par illustrations visuelles et légendes, les travaux en cours ou en projet. Ces projets sont nombreux mais ne se concrétiseront et ne se poursuivront qu'au rythme du versement des subventions sollicitées.

Nos investissements ont été riches au cours de ces 6 dernières années. Malgré ces dépenses, notre rigueur budgétaire a permis de nous constituer une trésorerie à la hauteur d'une commune ambitieuse ; je m'engage à la conforter pour les années à venir. Cette ambition se concevra par ma devise de toujours :

« Pas de subventions, pas de projets ! Sans cela, nous retrouverons vite notre place de commune sans aucune possibilité d'évolution. »

Je suis heureux d'accueillir, Mr Aymeric OSCENDA, jeune champion de Karaté, diplômé, dynamique, ambitieux, qui va se lancer dans la création d'un club sur notre localité et je lui souhaite beaucoup de réussite.

Un mot sur notre Communauté de Communes de l'Arc Mosellan :

Les Elus siégeant à cette Assemblée m'ont fait confiance et m'ont attribué la 4^{ème} Vice-présidence, en charge du tourisme et des pistes cyclables où je m'y investirais afin de faire évoluer notre Communauté de Communes comme il se doit dans des domaines qui me tiennent à cœur.

Pour revenir à la situation que nous subissons en ce moment et qui risque d'être très compliquée, nous devons absolument garder le moral et continuer à travailler pour avancer pour ne pas aggraver l'état sanitaire et économique de notre Pays.

Je terminerai donc sur ces 3 mots clés à avoir en tête :

**« Confiance (en l'avenir) Motivation (concevez des projets)
Travail (concrétiser vos projets) »**

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Pascal JOST
Maire de VECKRING

Vie Municipale en image

23 Mai 2020 : installation de la nouvelle Equipe Municipale



Maire : Mr JOST Pascal **1^{er} Adjoint :** Mr KUNEGEL Alain **2^{ème} Adjointe :** Mme WOJCIECHOWSKI Véronique
3^{ème} Adjoint : Mr FOUSSE Kévin

Conseillers : Mr BAUMGARTH Ludovic ; Mr BUCHHOLZER Dominique ; Mme CHRISTOPHE Laure ; Mme DOERPER Alexandra ; Mr EDESSA Laurent ; Mr FOUSSE Pascal ; Mr FRANTZ Stéphane ; Mme FRANZETTI Camille ; Mr LAMBERT Lionel ; Mr MAKHLLOUFI Rachid ; Mr RIPPINGER Willy ;

Remplacement des ordinateurs de la Mairie



Pour des raisons de vétusté, de rapidité de travail, les postes informatiques du Secrétariat et du Maire ont été remplacés.

Remplacement de la cabine haute du Transformateur à proximité du cimetière



Par volonté d'embellir le secteur du cimetière, la Municipalité a souhaité faire changer la cabine du transformateur se situant devant le cimetière afin de la remplacer par une cabine moins volumineuse et plus esthétique.

Projet d'aménagement extérieur de la Salle Socioculturelle



Mise en place d'un Préau de 300 m2 attenant à la Salle Socioculturelle Cette salle sera plus pratique avec beaucoup plus d'espaces utilisables lors des locations et donc plus attractive.



Travaux d'entretien réalisés par un emploi Job d'été financé entièrement par le Département de la Moselle



Le Département de la Moselle a mis en place un plan d'urgence par une action Jobs d'été pour permettre aux jeunes étudiants d'être embauchés pour 1 mois complet dans une commune de moins de 2000 habitants avec prise en charge complet du salaire. La Commune a adhéré à cette action et 1 seul candidat s'est porté volontaire.

Beaucoup de petits travaux ont été effectués.





REPAS DES SENIORS 2020

En raison de la situation très confuse que nous vivons par la crise Sanitaire liée au Covid-19, la Municipalité a décidé d'annuler ce repas cette année.

En remplacement, un colis sera remis aux familles concernées



LES PACS

Depuis le 1^{er} novembre 2017, les PACS sont assurés par la mairie de résidence du couple.

La composition du dossier est la suivante :

- Une convention de PACS (possibilité d'utiliser le Cerfa disponible sur Internet)
- Un acte de naissance de moins de 3 mois pour chaque partenaire
- Une pièce d'identité pour chaque partenaire
- Une déclaration conjointe d'un PACS avec les attestations sur l'honneur de non parenté, non alliance et résidence commune (Formulaire Cerfa disponible sur Internet)

Pour tout renseignement s'adresser au Secrétariat de la Mairie



Manifestation sur la commune

Le 17 et 18 octobre 2020
Canicross du Hackenberg
Renseignements
au 06 88 46 61 53



A notre époque, tout le monde doit se sentir concerné par l'avenir de notre planète. Il est temps d'agir pour préserver la nature.

Chacun, à son niveau, peut agir pour l'environnement.

Voici 11 gestes à faire au quotidien pour la nature:

- 1) **Ne laisser aucun appareil sur veille** (télévision, ordinateur...). Les veilles consomment de 150 à 500 KWh par an et par foyer!
- 2) **Mettre un couvercle sur chaque casserole**, pour diminuer le temps de cuisson.
- 3) **Boire l'eau courante**. Si un goût de chlore persiste, mettre un filtre sur le robinet. Ne boire que de l'eau en bouteille, signifie des heures de transports, et beaucoup de déchets.
- 4) **Trier ses déchets, en mettant chaque chose dans la bonne poubelle.** (Séparer verres, cartons...)
- 5) **Favoriser les transports en commun**, le vélo ou la marche à pieds. Un bus avec 40 personnes à bords, évite 40 voitures sur la route.
- 6) **Débrancher les chargeurs**. En effet, un chargeur branché sans rien au bout, utilise tout de même de l'électricité.
- 7) **Préférer une douche plutôt qu'un bain**, cela permet de diviser la consommation d'eau de 3.
- 8) **Éviter la climatisation en voiture**, elle contribue largement à l'effet de serre en consommant beaucoup de carburant.
- 9) **Choisir des ampoules basses consommations**, qui ont une durée de vie 10 fois supérieure et utilise 5 fois moins d'énergie.
- 10) **Éteindre la lumière de chaque pièce en la quittant**, rien ne sert d'éclairer un endroit vide!
- 11) **Débarassez-vous des nourrices électriques avec voyant lumineux**. Imaginez ce que coûte en électricité une petite lampe même de faible consommation qui est allumée 24 heures sur 24, 365 jours de l'année, et pendant 10 ans ?



Qui est responsable de l'entretien du trottoir devant votre domicile ?

Dans leur immense majorité, les trottoirs relèvent du domaine public. Malgré cela, c'est le propriétaire occupant, le locataire ou l'usager de l'habitation qui doit en assurer l'entretien. Il comprend :

- Le nettoyage des feuilles mortes et débris,
- Le désherbage,
- Le dégagement de la neige ou du verglas,
- L'épandage de sel, de sable ou tout autre produit visant à assurer la sécurité du trottoir en hiver.

Si un accident survient à cause d'un manquement à l'obligation d'entretien du trottoir, vous pouvez être poursuivi par la victime.



Mieux Vivre Ensemble

Pour bien vivre ensemble certaines règles doivent être respectées.

Lutte contre le bruit

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques...) peuvent être effectués :

- Du lundi au vendredi : 8h à 12h et 14h à 19h30
- Les samedis : 9h à 12h et 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés : 10h à 12h

Toute autre nuisance sonore (radio, appareil ménager, etc...) doit être limitée en fonction des règles de bon voisinage.



Animaux errants

La liberté des animaux ne doit pas entraver la liberté des promeneurs, des joggeurs, cyclistes...
« Tout propriétaire et possesseur d'animaux doit prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des voisins ».

Chaque maître est responsable du comportement de son animal. À ce titre, il doit répondre des dommages causés par celui-ci (destruction de fleurs, morsures, comportements agressifs ou bruyants...), même si l'animal s'est échappé de son enclos (art. 1385 du Code civil). Selon l'article L. 211-23 du Code rural, un chien est considéré comme divagant s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître, s'il se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou s'il s'est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 m.

Les chiens doivent rester à l'intérieur des propriétés.

Les propriétaires des animaux sont responsables en cas d'accident. En cas de divagation, ils seront acheminés à la fourrière où ils pourront y être récupérés moyennant finances.

La commune a souscrit un contrat avec la Fourrière du JOLIBOIS Haut du Breuil 54 580 Moineville
Tel 03 82 22 11 47 mail ; sivucheniljolibois@wanadoo.fr



Environnement

L'élagage des arbres à proximité d'une ligne électrique est à la charge du propriétaire ou de l'occupant (contacter la mairie avant tous travaux).

Le brûlage de toute sorte de déchets est **strictement interdit** en tout lieu et en toute période. Il existe d'autres solutions (broyage, compostage, déchetterie).

Papiers, plastiques, végétaux, herbes, résidus de taille ou d'élagage... doivent être déposés en déchetterie.

Le compostage individuel ou compostage de jardin est un mode de recyclage simple des déchets organiques produits par les ménages (déchets de cuisine comme les épluchures de légumes ou de fruits, sauf écorces d'agrumes, coquilles d'œufs "écrasées", sachets de thé et marc de café, pain).



Vie Municipale en image

Achat nouveau minibus scolaire



Le minibus datant des années 2000 a fait son temps. Pour des raisons de fiabilité du service, il a été remplacé.

Mise en place d'un abri de jardin à l'école Maternelle



Afin de pouvoir stocker les jouets extérieurs à l'école Maternelle, un abri de jardin a été installé par les Conseillers Municipaux.

Projet Lotissement



Le lotissement communal de 5 parcelles Route du Hackenberg sort de terre.

Service de Restauration Rapide



Certains vendredis soirs, **MS FOODTRUCK** vous propose services. Très prochainement, il sera complété d'un **Pizzaïolo** afin d'assurer tous les vendredis soirs restauration rapide sur la commune.

Projet parc photovoltaïque



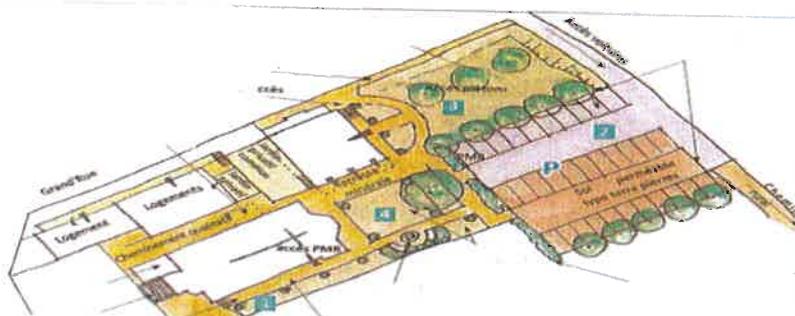
Une promesse d'A.O.T. a été signée avec **MANA Energies** pour l'implantation d'une Centrale Photovoltaïque sur le site de l'ancienne carrière au lieudit « Colacker ».

Don du Sang



Une fois par trimestre un don du sang se pratique sur la commune à la salle Socioculturelle. Les prochains seront les **28/9/2020** et le **7/12/2020**.

Projet Réhabilitation Presbytère et Cœur historique du Village



Afin de constituer un dossier complet et conséquent obligatoire pour l'obtention de subventions chez nos différents partenaires potentiels financiers que sont l'Europe, l'Etat, la Région, le Département ..., la Municipalité a passé une convention avec le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) et MATEC (Moselle Agence Technique) pour une mission qui consiste à accompagner la Commune dans la définition de son projet pour le réaménagement de l'ancien presbytère en mairie et logements communaux, et de ses abords. De cette concertation, la première chose qu'il en résulte, c'est que ce soit également l'occasion de reconsidérer plus largement certains espaces publics de ce « cœur historique de village » pour améliorer le cadre de vie et participer à l'attractivité de notre commune touristique qui attire plus de 40 000 visiteurs par an. Ce projet « élargi » consiste donc à faire dans ce presbytère, la mairie et des logements communaux aux étages. La mairie actuelle sera affectée à un appartement. L'ensemble des espaces publics aux abords de l'église et de l'ancien presbytère seront réétudiés dans le but de créer des espaces qualitatifs plantés et de disposer de stationnements. Le projet sera l'occasion de revoir aussi les cheminements piétons extérieurs et l'accessibilité PMR de l'église, réhabiliter la grotte de la Vierge Marie, déplacer et repenser le Monument aux morts, supprimer le local de stockage de la citerne à fuel, véritable verrière à côté de l'église et par la même occasion revoir le système de chauffage de l'ensemble de ces bâtiments communaux. Une possibilité aussi de créer un espace d'accueil des Pèlerins de St Jacques de Compostelle.

ETAT CIVIL

NAISSANCES



Emie TALLET 08/07/2019
Léna PERERA 12/07/2019
Maël CARPENTIER 15/07/2019
Léo ANCELET 31/07/2019
Enzo JAUZE 25/08/2019
Louis BECK 27/08/2019
Kayliah AZEFOUNI 30/09/2019
Tiago STEPHANY 16/01/2020
Léo HAUSER 19/01/2020
Hansi FUHRMANN 19/02/2020
Cameron JACQUEMIN 30/07/2020

MARIAGE

PASCAL MARTINEZ ET SYLVIE WETTA
11 JANVIER 2020
LUDOVIC WUILLAUME ET GABRIELLE FISCHER
4 JUILLET 2020
JEAN-MARC ROESER ET CAROLE MARCHAL
25 JUILLET 2020
PASCAL LESSA ET ESTHER PONTELLI
01 AOUT 2020



Les décès

Monsieur Remy HOLLENDER
25 juillet 2019
Madame Jeanine WIECZOREK
4 octobre 2019
Monsieur Jacques ALTMEYER
4 octobre 2019
Madame Alice BENTZ
le 23 avril 2020
Madame Tersilla KRESSA
le 26 juillet 2020
Madame Marie Lina SCHERER
18 août 2020



Informations

Une nouvelle Association se crée sur la commune



Vos enfants veulent pratiquer du Karaté.
Mr Aymeric Oscenda, titré à plusieurs reprises au niveau National, sélectionné en équipe de France, diplômé animateur et instructeur fédéral, entraîneur à Verdun (Meilleur club de la région Grand Est) se fera un plaisir de les accueillir les lundis et mercredis après-midi à la Salle Socioculturelle de Veckring.
Contact : 07 83 75 24 77

MERCI aux Couturières Bénévoles !



Un Grand MERCI à Mmes GARCIA et KUNEGEL pour leur aide à la confection de masques grands publics afin d'en doter gracieusement nos enfants scolarisés à la Maternelle et au RPI de Kédange /Canner.

Concert d'été



En cette période très compliquée, afin de mettre un peu de gaieté dans le Village, l'harmonie de Distroff, en collaboration avec la Municipalité, a organisé un petit Concert Musical

Actions de Reconnaissance



Tous les soirs de la période de confinement à 20 h, les habitants de la Route du Hackenberg se donnaient rendez-vous pour remercier tous les acteurs en action pour soigner les contaminés du Covid 19.